



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

ENJEUX POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES

Syndicat National de l'Éducation Physique
Organisation représentative des enseignants
d'EPS avec 82% aux dernières élections
professionnelles.

Le SNEP-FSU mène campagne de façon permanente
pour développer l'EPS, le sport scolaire et le sport.



L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE CONTRIBUENT À UN HABITUS SANTÉ

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Dans de nombreux EPLE, l'EPS est empêchée, dénaturée, ses contenus sont appauvris par le manque d'équipements proches, variés, fonctionnels et adaptés à la pratique scolaire. Les inégalités territoriales sont grandes, y compris au sein d'une même région, voire d'un même département.



UN GYMNASE, UNE SALLE SEMI-SPECIALISÉE, UN STADE, PLUSIEURS LIGNES D'EAU DE NATATION PAR CLASSE ...

... C'EST LA VÉRITABLE «SALLE DE CLASSE» POUR L'EPS !

**ÉCOLE-COLLÈGE-LYCÉE.
L'EPS RESTE LE SEUL ENDROIT OÙ
TOUTE LA JEUNESSE A ACCÈS SANS
DISTINCTION À LA CULTURE
PHYSIQUE, SPORTIVE ET
ARTISTIQUE.**

MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS UTILISABLES PAR TOUS

« Il ne peut donc y avoir de stratégie ambitieuse en matière de développement des activités physiques et sportives si l'on ne dispose pas des installations suffisantes, adaptées, ouvertes et réparties de telle façon qu'elles soient accessibles à toute la population et sur l'ensemble du territoire, outre-mer compris »

*Rapport parlementaire, « Faire de la France, une vraie nation sportive »
Mars 2019*



UN MANQUE D'ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

Dans le second degré, sur les 20 millions d'heures d'EPS enseignées par an et les 2,8 millions d'heures consacrées au sport scolaire, des milliers sont perdues en déplacement, aménagements de matériels, et en raison d'espaces de travail inadaptés et insuffisants.



Des équipements intra-muros ou à proximité immédiate permettent un temps long d'apprentissage.

CONSTATS ET POINTS NOIRS

- **Le manque d'équipements sportifs** conduit à une inégalité de traitements des élèves et de l'EPS sur l'ensemble du département comme c'est le cas pour les collèges Garcie-Ferrande à St Gilles Croix de Vie, Golfe des Pictons à l'île d'Elle, Tiraqueau à Fontenay le Comte, Renoir à Bourg sous la Roche, Haxo à la Roche sur Yon... Les programmes ne peuvent être respectés
Des équipements intra-muros donc à la charge du CD, comme c'est le cas au collège de l'île d'Elle, ne sont pas entretenus.
- **Le manque de piscines** dans certains secteurs du département conduit le collège Golfe des Pictons de l'île d'Elle à se déplacer dans un autre département pour y dispenser les séances de natation.
- **Le manque de piscines** ne permet pas de faire acquérir à l'ensemble des élèves de collège le savoir-nager, compétence indispensable dans notre département côtier. **Aucune dotation supplémentaire, spécifique** du CD en ce sens.
- **La participation financière du CD** dans la construction ou la rénovation des équipements sportifs et piscines est nullement incitative. Le CD ne joue pas son rôle de régulateur afin de gommer les inégalités. Le volontarisme des communes ne suffit pas.

PROPOSITIONS DU SNEP-FSU VENDÉE

Réduire les inégalités territoriales en prévoyant un plan d'urgence de constructions / rénovations d'installations sportives

Dans le cadre de l'urgence écologique, faire respecter les prescriptions du décret du 23 juillet 2019 (décret tertiaire)

Un partage des financements entre communes, collectivités territoriales et Etat, gage de solidarité nationale

Des équipements au service de tous les usagers, fonctionnels, polyvalents, accessibles aux PMR, mutualisables, permettant une pratique en toute sécurité



Des équipements sportifs de qualité, variés et en nombre suffisant, permettant de respecter les programmes scolaires.

POUR LA PROCHAINE MANDATURE ...

- **Une participation plus incitative du CD**, pour chaque construction et/ou rénovation, est nécessaire. Un établissement scolaire utilise 50% du temps total d'occupation d'un équipement sportif.
- **La réalisation d'une enquête** sous la responsabilité du CD et DASEN auprès de l'ensemble des collèges afin d'identifier les manques et pointer du doigt les avancées qui serviraient de modèle.
- **La mise en place de groupe de travail** porteur de projets innovants au service de l'ensemble des usagers.
- **Un plan de rattrapage favorisant le savoir-nager** pour les collèges qui en seraient demandeur. Ce financement incluant transports et entrées irait prioritairement en direction des élèves de 5e et 4e ayant subi la crise sanitaire. Il se ferait sur la même base que celui financé pour les classes de 6e.